

## ONTARIO : BUDGET DE 2014

### Le cap est maintenu, mais d'autres sacrifices pourraient être nécessaires

Le budget présenté aujourd'hui par le gouvernement de l'Ontario respecte les engagements quant au retour à l'équilibre budgétaire pour l'année financière 2017-2018. Toutefois, le déficit anticipé pour l'exercice 2014-2015 sera de 12,5 G\$, soit 2,4 G\$ de plus que prévu. Les déficits pour les années subséquentes sont également plus élevés. Les efforts pour atteindre le déficit zéro en seront d'autant plus exigeants.

#### FAITS SAILLANTS

- Le retour à l'équilibre est maintenu pour 2017-2018. Le déficit pour 2013-2014 s'annonce légèrement moins élevé que prévu, tandis que ceux des exercices subséquents ont été révisés à la hausse.
- Un ralentissement notable de la croissance des dépenses de programmes est attendu à compter du 31 mars 2015.
- Le ratio de la dette nette sur le PIB pourrait atteindre un sommet de 40,8 % au 31 mars 2016 puis redescendre graduellement par la suite.
- Le seuil de revenu imposable auquel s'applique le taux d'imposition de 13,16 % passera de 514 090 \$ à 220 000 \$.
- Un nouveau taux d'imposition de 12,16 % est ajouté pour les revenus se situant entre 150 000 \$ et 220 000 \$.
- La taxe sur le tabac passera de 24,70 \$ à 27,95 \$ pour un carton de 200 cigarettes.
- Instauration d'un régime de retraite obligatoire, le Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO), pour les travailleurs qui ne participent pas à un régime de retraite d'employeur.
- Introduction d'un Plan économique sur dix ans construit en grande partie sur des investissements en infrastructures de 130 G\$.

#### L'ATTEINTE DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE EN 2017-2018 S'ANNONCE PLUS DIFFICILE

Le budget présenté aujourd'hui par le ministre Charles Sousa conserve l'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire d'ici le 31 mars 2018. Force est toutefois d'admettre que l'atteinte de cet objectif sera un peu plus ardue que prévu initialement. Le gouvernement ontarien a certes largement dépassé le montant ciblé pour les économies à réaliser au sein des dépenses de programmes pour l'exercice 2013-2014, qui ont totalisé 1,6 G\$ au lieu du 1,0 G\$ attendu. Le déficit budgétaire pour l'exercice 2013-2014 est donc maintenant estimé à 11,3 G\$, soit 400 M\$ de moins que ce qui était prévu au printemps dernier.

Cela dit, les perspectives économiques se sont quelque peu détériorées pour la province. Selon les données publiées aujourd'hui par le ministère des Finances, le PIB réel de l'Ontario a augmenté de 1,3 % en 2013 alors qu'un gain de 1,5 % était prévu pour cette période dans le budget de l'an dernier. Pour 2014, la croissance actuellement attendue s'élève à 2,1 %, tandis que la projection utilisée dans le budget de l'an dernier était de 2,3 %. Si l'on tient également compte de la croissance des prix, qui est elle aussi plus faible qu'anticipé, la progression du PIB nominal s'avère nettement inférieure aux attentes, ce qui a évidemment des effets néfastes sur les équilibres budgétaires.

Les nombreuses nouvelles mesures annoncées dans le budget d'aujourd'hui auront aussi des effets non négligeables. Par

**François Dupuis**  
Vice-président et économiste en chef

**Yves St-Maurice**  
Directeur principal et économiste en chef adjoint

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336  
Courriel : [desjardins.economie@desjardins.com](mailto:desjardins.economie@desjardins.com)

**Benoit P. Durocher**  
Économiste principal

exemple, le budget de 2014 comporte une hausse de 2,6 % des dépenses de programmes pour l'exercice 2014-2015 alors qu'une progression de seulement 1,1 % était prévue pour cet exercice l'an dernier. En fait, il faudra maintenant patienter jusqu'en 2015-2016 pour observer un ralentissement notable dans la croissance des dépenses de programmes. Afin de maintenir l'atteinte de l'équilibre budgétaire au 31 mars 2018, le gouvernement ontarien prévoit même une réduction de 0,7 % de ses dépenses de programmes en 2017-2018. En attendant, les déficits budgétaires prévus entre le 31 mars 2014 et le 31 mars 2017 ont tous été revus à la hausse. En outre, le gouvernement prévoit maintenant un déficit de 12,5 G\$ en 2014-2015, soit 2,4 G\$ de plus que ce qui était projeté dans le budget de l'an dernier.

### DES EFFORTS SUPPLÉMENTAIRES SURTOUT DEMANDÉS AUX PARTICULIERS

Dans un environnement où la croissance économique et l'inflation sont faibles, les revenus des gouvernements sont soumis à des pressions à la baisse, et l'Ontario ne fait pas exception. La province a donc choisi d'imposer et de taxer davantage les particuliers et les entreprises en prenant soin de limiter le plus possible l'impact sur l'économie réelle. En ce qui concerne les particuliers, on a donc ciblé les mieux nantis en abaissant le seuil de revenu imposable auquel s'applique le taux d'imposition de 13,16 %, qui passe de 514 090 \$ à 220 000 \$. Un nouveau taux d'imposition de 12,16 % est aussi ajouté pour les revenus se situant entre 150 000 \$ et 220 000 \$. Ces changements s'appliqueraient aux années d'imposition se terminant après

le 31 décembre 2013 et rapporteraient environ 700 M\$ de plus dans les coffres de l'État d'ici 2016-2017. Ces mesures ne toucheraient que 2 % des contribuables. Il y aura aussi une modification aux crédits d'impôt pour dividendes. Les fumeurs subiront une augmentation de la taxe sur le tabac qui passera de 24,70 \$ à 27,95 \$ pour un carton de 200 cigarettes et de 12,350 ¢ à 13,975 ¢ par gramme de tabac pour les autres produits du tabac, pour une contribution totale d'environ 100 M\$ par année.

Au niveau des entreprises, une modification à la déduction accordée aux petites entreprises pour les sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) fera en sorte que les grandes SPCC ne pourront plus bénéficier du taux de 4,5 % sur la première tranche de 500 000 \$ de revenus. Les sommes récupérées seront consacrées au soutien du transport en commun, à l'infrastructure de transport et à d'autres projets prioritaires. Il en sera de même des sommes qui seront récoltées de la hausse de la taxe sur le carburant aviation de 1 ¢ le litre pendant quatre années, commençant en 2014.

### DE GRANDS PROJETS DE LONG TERME

Ce budget de près de 400 pages résume les résultats obtenus par plusieurs programmes mis en place au cours des dernières années et annonce la reconduction de plusieurs de ces programmes qui ont connu un certain succès. Par contre, le budget nous amène à plus long terme avec la présentation d'un Plan économique sur dix ans construit en grande partie sur des investissements en infrastructures de 130 G\$. De ce montant, 29 G\$ seront dirigés vers

**Tableau 1**  
**État sommaire des opérations**

En G\$	Réel		Prévisions			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Revenus totaux</b>	<b>113,4</b>	<b>115,7</b>	<b>118,9</b>	<b>124,5</b>	<b>129,4</b>	<b>134,8</b>
- Variation (%)	3,3	2,0	2,8	4,7	3,9	4,2
<b>Dép. de programmes</b>	<b>(112,3)</b>	<b>(116,4)</b>	<b>(119,4)</b>	<b>(120,1)</b>	<b>(120,2)</b>	<b>(119,4)</b>
- Variation (%)	(0,3)	3,7	2,6	0,6	0,1	(0,7)
<b>Frais de la dette</b>	<b>(10,3)</b>	<b>(10,6)</b>	<b>(11,0)</b>	<b>(12,0)</b>	<b>(13,3)</b>	<b>(14,2)</b>
- Variation (%)	2,2	2,9	3,8	9,1	10,8	6,8
<b>Total des charges</b>	<b>(122,6)</b>	<b>(127,0)</b>	<b>(130,4)</b>	<b>(132,1)</b>	<b>(133,5)</b>	<b>(133,6)</b>
- Variation (%)	(0,1)	3,6	2,7	1,5	1,2	0,8
Réserve	---	---	(1,0)	(1,2)	(1,2)	(1,2)
<b>Solde budgétaire</b>	<b>(9,2)</b>	<b>(11,3)</b>	<b>(12,5)</b>	<b>(8,9)</b>	<b>(5,3)</b>	<b>0,0</b>
<b>Dette nette</b>	<b>252,1</b>	<b>269,2</b>	<b>289,3</b>	<b>305,3</b>	<b>317,2</b>	<b>n.d.</b>
- En % du PIB	37,4	38,9	40,3	40,8	40,6	39,7

n.d. : non disponible

Sources : Ministère des Finances de l'Ontario et Desjardins, Études économiques

## Tableau 2

### Prévisions économiques et financières

Variation en %	2013		2014 <sup>p</sup>		2015 <sup>p</sup>	
	Budget 2013	Budget 2014	Budget 2013	Budget 2014	Budget 2013	Budget 2014
PIB réel	1,5	1,3	2,3	2,1	2,4	2,5
PIB nominal	3,0	2,7	4,1	3,5	4,2	4,4
Emploi	1,2	1,4	1,4	1,1	1,5	1,5
PIB réel américain	2,1	1,9	2,7	2,7	3,1	3,0
Dollar canadien (¢ US)	98,0	97,1	99,5	90,0	100,0	91,0
Bons du Trésor – 3 mois	1,0	1,0	1,2	1,0	1,9	1,3
Oblig. fédérales – 10 ans	2,0	2,3	2,6	2,8	3,2	3,5

p : prévisions

Source : Ministère des Finances de l'Ontario

des projets de transport en commun, 11 G\$ seront destinés à l'infrastructure de l'éducation élémentaire et secondaire et 11,4 G\$ iront dans des projets d'agrandissement ou de réaménagement d'hôpitaux. On crée aussi un Fonds pour l'emploi et la prospérité doté de 2,5 G\$ sur dix ans qui servira à attirer des investissements axés sur l'innovation, la productivité et la pénétration des marchés internationaux et qui devrait stimuler la création d'emplois. Un montant de 295 M\$ sur deux ans sera aussi investi dans la Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes.

Le gouvernement songe également à se départir de certains éléments d'actif qui ne lui sont pas utiles pour dispenser des services comme les intérêts de la province dans les actions de General Motors et certains biens situés sur des terrains de choix. Les revenus nets tirés de la vente de ces éléments d'actif aideraient à financer l'édification d'une nouvelle génération d'infrastructures publiques afin d'améliorer la compétitivité à long terme de la province.

Un autre élément-clé de ce budget est la proposition de l'instauration d'un régime de retraite obligatoire, le RRPO. L'idée vient du fait que, pour plusieurs Ontariens, les prestations de la sécurité de la vieillesse et le régime de pensions du Canada ne suffisent pas à assurer une retraite décente aux travailleurs dans un contexte où l'épargne personnelle est déficiente. Ce régime obligatoire viserait les travailleurs qui ne participent pas à un régime de retraite d'employeur. Il serait administré publiquement par un organisme indépendant du gouvernement et serait assujéti à un modèle de gouvernance rigoureux.

Avec plusieurs mesures touchant les plus démunis et les familles, on sent que la recherche d'une plus grande équité a été une des priorités de ce budget. On entend, entre autres, poursuivre la réforme du système de l'aide sociale. Tel qu'annoncé précédemment, le salaire minimum sera

haussé à 11 \$ l'heure le 1<sup>er</sup> juin 2014 et l'on vise l'indexation à l'inflation. On propose également une augmentation de la Prestation ontarienne pour enfants, qui serait indexée à l'inflation.

#### LA DETTE CONTINUERA DE S'ACCROÎTRE

Les déficits budgétaires combinés aux investissements en infrastructures engendreront une importante augmentation de la dette de la province. La dette nette pourrait ainsi passer de 252,1 G\$ au 31 mars 2013 à 317,2 G\$ au 31 mars 2017, soit une augmentation de 65,1 G\$. Le ratio de la dette nette par rapport au PIB devrait augmenter jusqu'à 40,8 % en 2015-2016 pour ensuite entamer une lente réduction. L'Ontario restera ainsi parmi les provinces les plus endettées au pays, quoique le Québec se démarque nettement à ce chapitre. Par contre, si le Québec parvient comme prévu à un contrôle plus serré de son endettement dans les années à venir, l'écart entre le ratio d'endettement du Québec et celui de l'Ontario pourrait s'amoinrir significativement dans les années à venir. Le premier budget du gouvernement Couillard apportera évidemment davantage d'information à cet égard.

#### PLUS DE PRESSION POUR LES ANNÉES À VENIR

Il était clair que la situation financière du gouvernement de l'Ontario resterait difficile à gérer, surtout pour un gouvernement minoritaire. Des perspectives économiques moins reluisantes exercent des pressions sur les équilibres. Malgré cet environnement peu favorable, le gouvernement a trouvé un moyen de proposer des mesures qui pourraient à la fois ravir une grande partie de la population tout en limitant le plus possible la pression sur les dépenses. Par contre, il se rend la tâche un peu plus difficile pour les années à venir.